

Les réussites concrètes de l'UE pour la vie des Européens

Philippe Brachet

version du 13 novembre 2018

- **L'euro**, monnaie commune et toutes les facilités qu'elle procure (paiements, prix directement comparables...). Les partisans de la sortie de l'euro sont très minoritaires, Marine Le Pen en a fait l'expérience à ses dépens !

- **La libre circulation des biens et des personnes** dans tout l'espace européen. Les Britanniques le démontrent *a contrario* : s'ils quittent l'UE, les formalités et les droits de douane vont freiner les échanges avec le continent. Les 4 libertés (des biens, des capitaux, des services et des personnes) sont indissociables : impossible de ne retenir que celles qui vous arrangent. Le brexit ne fera donc que des perdants.

- **Erasmus** : décidé en 1984, ce programme facilite les échanges entre étudiants. Mis en place à partir de 1987, il fut élargi progressivement. En 2017, Françoise Nyssen propose un « Erasmus de la culture ».

Il bénéficia à 3244 étudiants en 1987 et à 303 880 en 2016. Il est reconnu comme « favorisant la cohésion et la connaissance de l'UE auprès de la population jeune ». [cf. fiche Wikipedia].

Les jeunes dans l'UE considèrent Erasmus comme un droit acquis et n'imaginent pas qu'il puisse être remis en cause.

- **La paix** : au lendemain de la seconde guerre mondiale, les pères fondateurs (Jean Monnet, Robert Schumann...) ont voulu la CECA puis la CEE pour éviter tout nouveau conflit entre pays européens. Le traité franco-allemand entre de Gaulle et Adenauer avait le même but. Quand la guerre des Balkans éclata dans les années 90, les Européens comprirent que la menace se rapprochait. Malgré les inconvénients de l'élargissement à 28, ce fut la raison de l'intégration de la Croatie et de la Slovénie. Le projet se poursuit avec la Serbie, le Montenegro et la Macédoine.

Où en sommes-nous fin 2018 ? Les profonds désaccords qui se cristallisent sur les migrants montrent que sans les règles des traités signés par les 28, ces désaccords risqueraient de se traduire en conflits ouverts - voire armés. Ces règles sont trop souvent transgressées (Pologne, Hongrie, Italie) mais elles tiennent encore pour l'essentiel. La paix est un bien commun fragile que la relance du projet européen doit raffermir ; à l'inverse, la victoire des nationalismes se traduirait par le retour du risque que les conflits ne dégénèrent au sein de l'UE. Au contraire, la relance du projet européen garantirait que ces conflits soient assumés et dépassés selon les règles communes définies par les traités que les États-membres ont signés et qui les engagent. C'est l'un des principaux enjeux des prochaines élections. Le pire n'est jamais certain, mais il faut toujours l'avoir à l'esprit, pour l'éviter.

- **Les politiques agricoles et de concurrence** : ce sont les 2 politiques communes à part entière de l'UE. Elles ont en commun d'avoir connu de réels succès et en même temps, de faire l'objet de critiques justifiées. Comme quoi critiques et propositions sont complexes à formuler et à argumenter, dans une situation de profondes transformations.

• **La politique agricole commune** [cf. fiche Wikipedia] fut créée par le traité de Rome (1957) et mise en place en 1962. Elle a d'abord réussi son objectif : nourrir tous les européens en sortant des pénuries d'après-guerre. Mais à mesure que cet objectif a été atteint (modernisation, augmentation importante de la productivité, autosuffisance dans les années 70) puis dépassé (surproductions, excédents, menace sur les cultures traditionnelles dans le Tiers-Monde), d'autres (plus qualitatifs) n'ont pas été clairement définis et évalués. D'autant que les intérêts et les situations agricoles sont diverses (parfois opposés) en Europe et même en France. Des réformes successives ont été adoptées

avec difficulté pour trouver un consensus entre États-membres. Les contraintes budgétaires et environnementales sont croissantes et les réussites désormais fragiles et incertaines.

• La **politique de concurrence** vise à organiser au sein de l'espace européen un marché libre et sans discrimination. Donc à combattre les ententes "injustifiables" (cartels), les abus de position dominante et les fusions anti-concurrentielles. Du fait d'échanges mondiaux peu régulés et souvent opaques, les succès de la politique européenne de concurrence ne peuvent être que rares et relatifs.

- La condamnation fin 2005 d'Orange, SFR et Bouygues Télécom à une amende de 534 M € pour entente illicite a profité aux consommateurs. De même que l'amende de 14 M² € infligée à Apple en 2017 pour dissimulation de ses recettes.
- L'actuelle commissaire à la concurrence Margaret Vestager a condamné Google le 18 juillet 2018 à une amende record de 4,3 milliards € pour abus de position dominante dans le domaine de l'internet mobile. Google avait déjà été condamné en 2017 à 2,4 milliards €, pour abus de position dominante dans les comparateurs de prix. Depuis 2015, Amazon, Starbucks et Apple avaient déjà été condamné pour des motifs semblables.

Le **principal obstacle** à ces améliorations est la **concurrence fiscale** que se font les États-membres (Irlande, Luxembourg surtout) : elle tire vers le bas les recettes publiques (donc les politiques sociales) de tous les États-membres. Elle est rendue possible par l'unanimité de vote qu'exigerait une politique fiscale commune. Ainsi, Apple fut condamnée en août 2016 à reverser 13 milliards € d'aide d'Etat illégales au gouvernement irlandais : mais l'Irlande a fait appel de cette décision de la Commission, préférant s'entendre avec Apple que de respecter une règle européenne commune.

Toutes ces condamnations représentent un transfert net de plusieurs milliards € de multinationales US à la Commission européenne, qui peut ensuite les employer pour les différents postes du budget européen, de la politique agricole à la solidarité régionale. Sur un budget annuel de l'Union d'environ 150 milliards €, les 4,3 milliards que Google devrait payer, si la condamnation est confirmée, constituent une manne non négligeable.

Le principal argument en faveur d'une relance de l'UE, c'est que **ce serait bien pire sans politiques communes**. Car sans sa refondation autour d'un projet « qui protège et qui libère », sa dislocation provoquerait un chaos dans lequel chacun serait perdant. Les Britanniques en font la douloureuse expérience. Le Brexit est une impasse parce qu'il a été voté après une campagne mensongère et qu'à mesure que l'échéance approche, ses inconvénients se révèlent. Il ne fera que des perdants - à part les avocats spécialisés et certains financiers.

Le choix est donc le suivant : jouer les apprentis sorciers en préconisant le repli nationaliste, ou travailler à refonder l'UE autour d'un projet qui décline ses valeurs communes dans ses principales dimensions - maîtrise de l'environnement et du climat, Europe sociale, solidarité budgétaire et fiscale, politique migratoire commune.

Les prochaines élections ne seront qu'une première étape. Mais elles peuvent encourager les citoyens de l'UE à s'approprier la construction européenne, à améliorer les avantages concrets qu'ils en retirent et en ajouter d'autres. C'est ainsi que la citoyenneté européenne prendra corps.